



Avis de recrutement par la voie contractuelle au titre du handicap d'un(e) Secrétaire administratif(ve) de classe normale

En application de l'article L352-4 du code général de la fonction publique, et de son décret d'application n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'Etat, l'administration centrale du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative recrute une personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH), par la voie contractuelle donnant vocation à titularisation dans le corps des Secrétaires administratifs de classe normale.

1. Conditions à remplir :

Les candidats ne doivent pas déjà bénéficier de la qualité de fonctionnaire et doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État membre partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard au moment de la titularisation ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au casier judiciaire.

Les candidats doivent par ailleurs :

- Justifier de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapé (RQTH) en cours de validité, ou de tout autre document justifiant de votre appartenance à l'une des catégories de personnes mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L.5212-13 du code du travail ;
- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4 ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

2. Modalités d'inscription :

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant obligatoirement :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé,
- la photocopie des diplômes requis (baccalauréat ou titre ou diplôme classé au moins au niveau 4 ou qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes),
- le justificatif de la qualité de travailleur handicapé couvrant la durée totale du contrat (valable au moins jusqu'au 01/09/2026), ou de tout autre document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi ;
- une copie de votre pièce d'identité française ou européenne en cours de validité.

Le dossier de candidature est à transmettre au plus tard le **23 mai 2025** :

- A l'adresse mail : ac-recrutementboe@education.gouv.fr
- Ou par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi :

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
Secrétariat général
Service de l'action administrative et des moyens
Bureau des politiques de recrutement et de la GPEEC (SAAM A4)
110 rue de Grenelle,
75007 PARIS

Tout dossier adressé hors délai ou incomplet ne pourra pas être pris en considération.

L'offre d'emploi est téléchargeable sur la page internet suivante :

<https://www.education.gouv.fr/recrutement-des-personnes-en-situation-de-handicap-325667>

Elle est également consultable sur le site « Choisir le service public » :

- « Gestionnaire invalidité »

<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/gestionnaire-invalidite-fh-hf-reference-2025-1876716/>

3. La nature et le déroulement de la sélection :

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les entretiens se dérouleront à partir de la mi-juin 2025.